

Le Fonds Résilience fonctionne à plein régime

Le Fonds Résilience, initié par la Région Île-de-France et la Banque des Territoires avec l'aide financière de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine, fonctionne à plein régime.

Ce fonds d'aide, destiné à offrir une solution de financement aux entreprises de 0 à 20 salariés impactées suite à la crise sanitaire du COVID-19, prend la forme d'une avance remboursable à taux zéro allant de 3.000 à 100.000 euros.

Depuis le lancement de ce dispositif, 45 dossiers ont été déposés sur le territoire, 14 demandes ont reçu un avis favorable pour un montant total de prêts accordés s'élevant à 202 000 euros (14 000 euros d'avance obtenue en moyenne par dossier).

Vous pouvez toujours bénéficier de ce fonds via le lien suivant :

<https://www.iledefrance.fr/fonds-resilience-ile-de-france-et-collectivites-100-millions-deuros-pouraider-les-entreprises>

